



MAIRIE DE L'ISLE-JOURDAIN

## ENQUÊTE PUBLIQUE PARCELLAIRE

ZAC PORTERIE-BARCELLONE

### CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné **Francis IDRAC**,

Maire de la ville de L'Isle-Jourdain (Gers),

Certifie qu'à la date du 12 février 2024, l'affichage relatif à l'avis d'enquête publique de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) Porterie-Barcellone est toujours présent et lisible aux lieux suivants :

- à l'angle du chemin de Montagne et de l'avenue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600), constat effectué le 12 février 2024 à 14h32.
  
- à l'entrée de la rue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600), constat effectué le 12 février 2024 à 14h41.
  
- sur le mât du feu tricolore situé face au N°1bis avenue de Verdun à L'Isle-Jourdain (32600), constat effectué le 12 février 2024 à 14h43.

Fait à L'Isle-Jourdain le 12 février 2024

Le Maire

Francis IDRAC

DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE L'ISLE-JOURDAIN

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

Je soussigné, Francis IDRAC

Maire de la commune de L'ISLE-JOURDAIN

certifie, qu'en application des dispositions de l'arrêté préfectoral n°32-2024-01-15-00002 du 15 janvier 2024,

du Préfet du Gers

prescrivant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire, pour l'acquisition de biens immeubles nécessaires au projet de réalisation de la ZAC (zone d'aménagement concerté) Porterie-Barcellone sur la commune de l'Isle-Jourdain.

l'AVIS annonçant cette consultation du public,

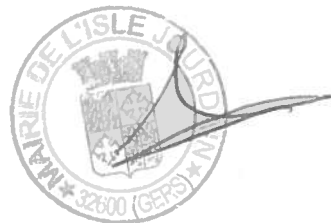
a été affiché à la mairie conformément à l'article 9 de l'arrêté, et pendant toute la durée de l'enquête

DU 18 janvier 2024

AU 20 février 2024

Fait à L'Isle-Jourdain , le 20 février 2024

Le Maire,  
(cachet de la mairie)



***Ce certificat d'affichage doit être complété à la clôture de l'enquête publique soit, au plus tôt, le 20 février 2024 et remis au commissaire enquêteur***



**POLICE MUNICIPALE**  
85 Avenue de VERDUN  
32600 ISLE JOURDAIN  
05.62.07.73.31

### Rapport n°PV202400006

du 12/02/2024 à 14:00

#### Objet :

Rapport de Constatation d'affichage de panneaux relatif à une enquête publique parcellaire

#### Pièces jointes :

affichage enquête publique

## République Française

# Rapport de Constatation

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de février,

Nous soussignés, Brigadier-Chef Principal Thierry COMTOIS,

Agent de Police Judiciaire Adjoint, agréé et assermenté, en résidence à la Mairie de L'Isle-Jourdain. En fonction à la Police Municipale de L'Isle-Jourdain. Agissant en tenue d'uniforme munis des insignes apparents de ma qualité, en service, et en exécution des ordres reçus de notre hiérarchie.

Vu les articles 21-1, 21-2, 21 2° et 537 du Code de Procédure Pénale,  
Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure,

Rapportons les faits suivants :

Nous faisons suite à la procédure d'information aux tiers relative de l'enquête publique parcellaire pour la ZAC PORTERIE BARCELLONE dont le déploiement de 3 panneaux d'affichage a été initié le 25 janvier 2024 et enregistré sous le rapport N°202400003.

Ce jour, le douze février deux mille vingt-quatre, à quatorze heures et trente-deux minutes, nous constatons la présence des panneaux d'affichage aux lieux suivant :

- **Lieu N°1 :** Angle du chemin de Montagne et de l'avenue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600) – photos N°1 et 2.

Constat effectué le 12 février 2024 à 14 heures 32. Panneau présent sur le site et lisible.

- **Lieu N°2 :** à l'entrée de la rue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600) - photos N°3 et 4.

Constat effectué le 12 février 2024 à 14 heures 41. Panneau présent sur le site et lisible.

- **Lieu N°3 :** sur le mât du feu tricolore situé face au N°1 bis avenue de Verdun à L'Isle-Jourdain (32600) - photos N°5 et 6.

Constat effectué le 12 février 2024 à 14 heures 43. Panneau présent sur le site et lisible.

Rapport établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et clos le 12 février 2024 à 15:00 à L'Isle-Jourdain

#### Le rédacteur :

- COMTOIS Thierry (32160956 - Brigadier Chef Principal)

#### Lieu :

- La Porterie 32600 L'Isle-Jourdain zone d'aménagement concerté

#### TRANSMISSIONS



Vu et transmis le 12 février 2024 par Brigadier Chef Principal COMTOIS Thierry à :

- 01 exemplaire : Maire de L'Isle-Jourdain
- 01 exemplaire : Maire adjoint chargé de la sécurité de L'Isle-Jourdain
- 01 exemplaire : Procureur de la République territorialement compétent
- 01 exemplaire : Officier de Police Judiciaire territorialement compétent
- 01 exemplaire : Officier du Ministère Public, sous couvert de l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent
- 01 exemplaire : Archives municipales de L'Isle-Jourdain



# Annexes



**Annexe n°1 - affichage enquete publique**



L'Isle-Jourdain, le 12 février 2024

**ZAC PORTERIE-BARCELLONE  
3 PANNEAUX D'AFFICHAGE ENQUETE PUBLIQUE PARCELLAIRE**

**Lieu N°1** : Angle du chemin de Montagne et de l'avenue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600)

Photo N° 1



Photo N° 2







**Lieu N°2** : à l'entrée de la rue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600)

Photo N° 3



Photo N° 4

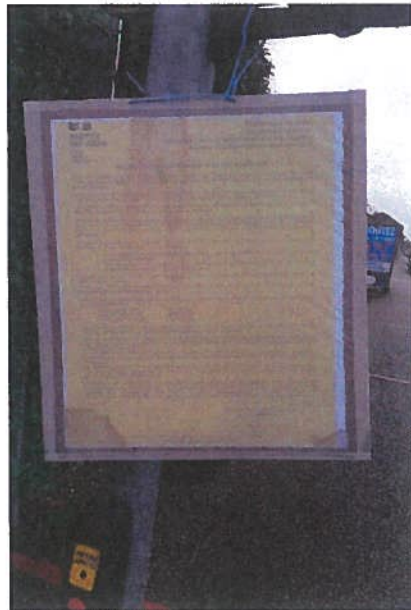




**Lieu N°3** : sur le mât du feu tricolore situé face au N°1bis avenue de Verdun à L'Isle-Jourdain (32600)  
Photo N° 5



Photo N° 6







**POLICE MUNICIPALE**  
85 Avenue de VERDUN  
32600 ISLE JOURDAIN  
05.62.07.73.31

### Rapport n°PV202400007

du 20/02/2024 à 10:20

#### Objet :

Rapport de Constatation d'affichage de panneaux relatif à une enquête publique parcellaire

#### Pièces jointes :

Clichés photographiques du 20 février 2024 affichage panneaux enquête publique



République Française

## Rapport de Constatation

COPIE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt du mois de février,

Nous soussignés, Chef de service principal de 2eme classe Frédéric NINARD, Agent de Police Judiciaire Adjoint, agréé et assermenté, en résidence à la Mairie de L'Isle-Jourdain. En fonction à la Police Municipale de L'Isle-Jourdain. Agissant en tenue d'uniforme munis des insignes apparents de nos qualités, en service, et en exécution des ordres reçus de notre hiérarchie.

Vu les articles 21-1, 21-2, 21 2° et 537 du Code de Procédure Pénale, Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure,

Rapportons les faits suivants :

Nous faisons suite à la procédure d'information aux tiers relative de l'enquête publique parcellaire pour la ZAC Porterie Barcelone dont le déploiement de 3 panneaux d'affichage a été initié le 25 janvier 2024 et enregistré sous le rapport N° 202400003.

Ce jour, le vingt février deux mille vingt-quatre, à dix heures vingt minutes, nous constatons la présence des panneaux d'affichage aux lieux ci-dessous:

**Lieu n° 1** : Angle du chemin de Montagne et de l'Ave François Darolles 32600 l'Isle Jourdain. Voir cliché photographique n° 1.  
Constat effectué le 20/02/2024 à 10h20. Panneau présent sur site et lisible.

**Lieu n° 2**: Ave François Darolles (près du rond point) 32600 l'Isle Jourdain. Voir cliché photographie n° 2  
Constat effectué le 20/02/2024 à 10h25. Panneau présent sur site et lisible.

**Lieu n° 3**: Intersection du Bd de Verdun et l'Ave François Darolles (sur le mât du feu tricolore face au n° 1 bis Ave de Verdun) 32600 l'Isle Jourdain. Voir cliché photographique n° 3  
Constat effectué le 20/02/2024 à 10h40. Panneau présent sur site et lisible.

Rapport établi pour servir et valoir ce que de droit.

Rapport établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et clos le 20 février 2024 à 12:15 à L'Isle-Jourdain

#### Le rédacteur :

- NINARD Frédéric (32160048 - Chef de service principal de 2eme classe)

#### Lieu :

- Rue François Darolles 32600 L'Isle-Jourdain ZAC Porterie Barcelone

#### TRANSMISSIONS

Vu et transmis le 20 février 2024 par Chef de service principal de 2eme classe NINARD Frédéric à :

- 01 exemplaire : Maire de L'Isle-Jourdain
- 01 exemplaire : Service des Finances et marchés publics de la mairie de l'Isle Jourdain
- 01 exemplaire : Archives municipales de L'Isle-Jourdain

## Annexes



**Annexe n°1 - Clichés photographiques du 20 février 2024 affichage panneaux enquête publique**





Cliché photographique n°1 .  
Angle du chemin de Montagne et de l'Ave François Darolles









**MAIRIE DE L'ISLE JOURDAIN - 32600  
ENQUÊTE PUBLIQUE PARCELLAIRE**

## **Certificat d’Affichage**

Je soussigné, **Monsieur Francis IDRAC**,  
Maire de la ville de l’Isle-Jourdain,

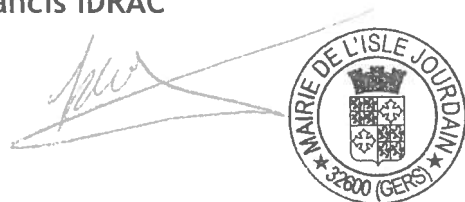
Certifie qu’à la date du 20 février 2024, l’affichage relatif à l’avis d’enquête publique de la ZAC (Zone d’Aménagement Concerté) Porterie-Barcellona est toujours présent et lisible aux lieux suivants :

- A l’angle du chemin de Montagne et de l’avenue François Darolles à l’L’Isle-Jourdain (32600), constat effectué le 20 février 2024 à 11 :00 ;
- A l’entrée de la rue François Darolles à l’L’Isle-Jourdain (32600), constat effectué le 20 février 2024 à 11 :02 ;
- Sur le mât du feu tricolore situé face au N° 1bis avenue de Verdun à L’Isle-Jourdain (32600), constat effectué le 20 février 2024 à 11 :04.

**Fait à l’Isle-Jourdain  
Le 20 février 2024**

**Le Maire,**

**Francis IDRAC**





**POLICE MUNICIPALE**  
85 Avenue de VERDUN  
32600 ISLE JOURDAIN  
05.62.07.73.31

### Rapport n°PV202400003

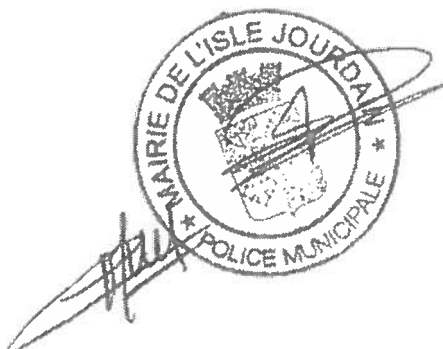
du 25/01/2024 à 09:30

#### Objet :

Rapport de Constatation d'affichage de panneaux relatif à une enquête publique parcellaire

#### Pièces jointes :

affichage enquête publique parcellaire



# République Française

## Rapport de Constatation

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de janvier,

Nous soussignés, Brigadier-Chef Principal Thierry COMTOIS,  
Assisté de Brigadier-Chef Principal Eric MUN,

Agents de Police Judiciaire Adjoins, agréés et assermentés, en résidence à la Mairie de L'Isle-Jourdain. En fonction à la Police Municipale de L'Isle-Jourdain. Agissant en tenue d'uniforme munis des insignes apparents de nos qualités, en service, et en exécution des ordres reçus de notre hiérarchie.

Vu les articles 21-1, 21-2, 21 2° et 537 du Code de Procédure Pénale,  
Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure,

Rapportons les faits suivants :

Le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre, à neuf heures trente-deux minutes, nous constatons la mise en place de panneaux d'affichage relatif à l'enquête publique parcellaire pour la ZAC PORTERIE BARCELONE par Monsieur Patrick LARRUE, aux lieux suivant :

- **Lieu N°1 : Angle du chemin de Montagne et de l'avenue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600) – photos N°1 et 2.**

Affichage effectué le 25 janvier 2024 à 9heures 32.

- **Lieu N°2 : à l'entrée de la rue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600) - photos N°3 et 4.**

Affichage effectué le 25 janvier 2024 à 9heures 38.

- **Lieu N°3 : sur le mât du feu tricolore situé face au N°1 bis avenue de Verdun à L'Isle-Jourdain (32600) - photos N°5 et 6.**

Affichage effectué le 25 janvier 2024 à 9heures 42.

Rapport établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et clos le 25 janvier 2024 à 09:45 à L'Isle-Jourdain

#### Le rédacteur :

- COMTOIS Thierry (32160956 - Brigadier Chef Principal)

#### Les accompagnants :

- MUN Eric (32160962 - Brigadier Chef Principal)

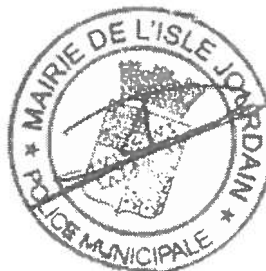
#### Lieu :

- La Porterie 32600 L'Isle-Jourdain

**TRANSMISSIONS**

Vu et transmis le 25 janvier 2024 par Brigadier Chef Principal COMTOIS Thierry à :

- 01 exemplaire : Maire de L'Isle-Jourdain
- 01 exemplaire : Maire adjoint chargé de la sécurité de L'Isle-Jourdain
- 01 exemplaire : Procureur de la République territorialement compétent
- 01 exemplaire : Officier de Police Judiciaire territorialement compétent
- 01 exemplaire : Officier du Ministère Public, sous couvert de l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent
- 01 exemplaire : Archives municipales de L'Isle-Jourdain



# Annexes



A handwritten signature or stamp, possibly in blue ink, is located below the official seal. It consists of several overlapping, stylized lines that form a signature.

**Annexe n°1 - affichage enquête publique parcellaire**

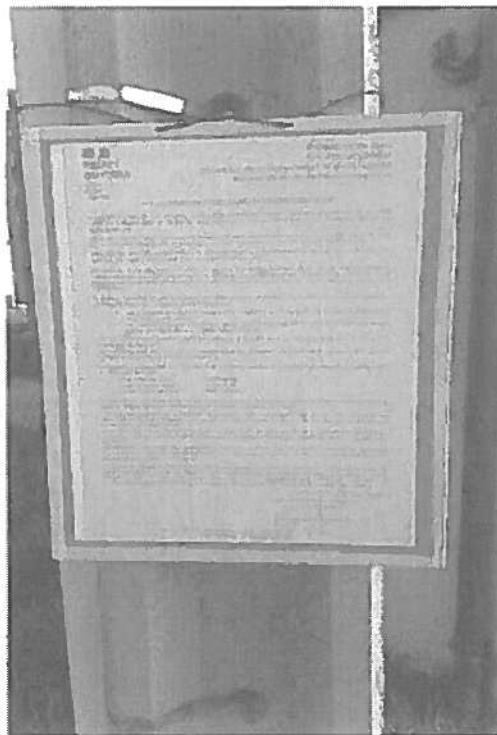
**MISE EN PLACE DE 3 PANNEAUX D'AFFICHAGE ENQUETE PUBLIQUE PARCELLAIRE**

**Lieu N°1** : Angle du chemin de Montagne et de l'avenue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600)

Photo N° 1



Photo N° 2



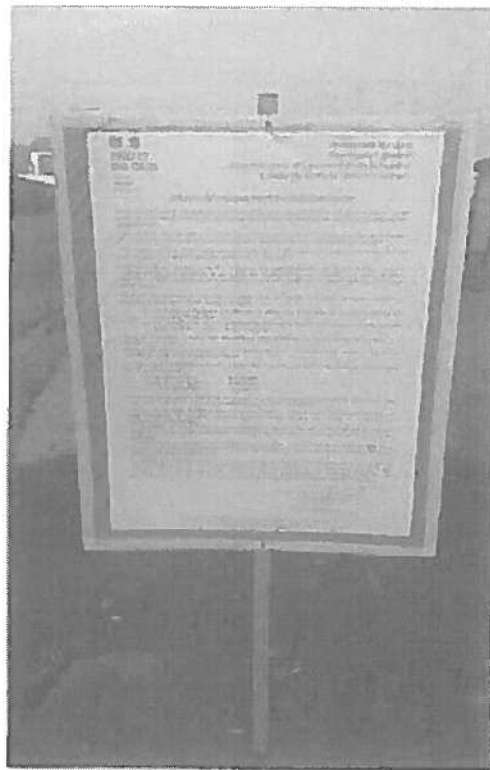


Lieu N°2 : à l'entrée de la rue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600)

Photo N° 3



Photo N° 4

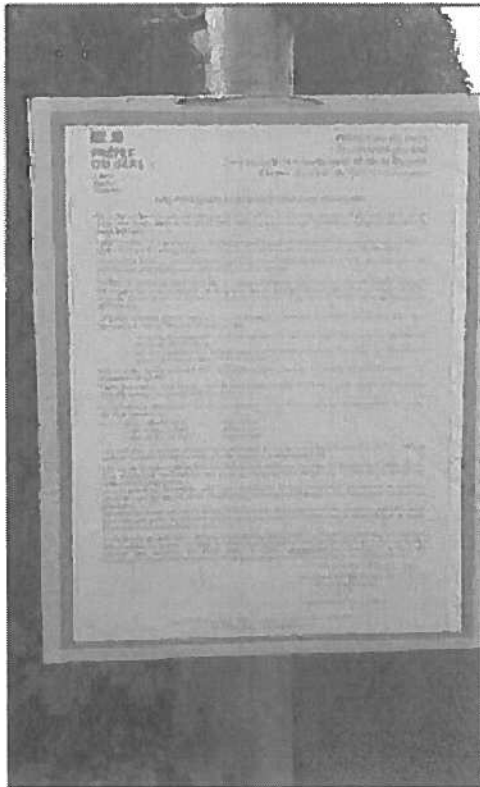


Lieu N°3 : sur le mât du feu tricolore situé face au N°1 bis avenue de Verdun à L'Isle-Jourdain (32600)

Photo N° 5



Photo N° 6





MAIRIE DE L'ISLE-JOURDAIN

**ENQUÊTE PUBLIQUE PARCELLAIRE**

**ZAC PORTERIE-BARCELLONE**

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné **Francis IDRAC**,

Maire de la ville de L'Isle-Jourdain (Gers)

Certifie que l'avis d'enquête publique de la ZAC (zone d'aménagement concerté) Porterie-Barcellone, a été affiché le 25 janvier 2024 :

- à l'Angle du chemin de Montagne et de l'avenue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600) - Affichage effectué le 25 janvier 2024 à 9heures 32.
- à l'entrée de la rue François Darolles à L'Isle-Jourdain (32600) - Affichage effectué le 25 janvier 2024 à 9heures 38.
- sur le mât du feu tricolore situé face au N°1bis avenue de Verdun à L'Isle-Jourdain (32600) - Affichage effectué le 25 janvier 2024 à 9heures 42.

Fait à L'Isle-Jourdain le 25 janvier 2024

Le Maire,

Francis IDRAC

